

et  
*Les Alternatifs*

40, rue de Malte – 75011 PARIS  
Tél : 01 43 57 44 80 – Fax : 01 43 57 64 50  
E-mail : [alternatifs@wanadoo.fr](mailto:alternatifs@wanadoo.fr)

**vous proposent un module de deux ou trois journées d'études et de réflexion sur le thème:**

## Les services publics et les collectivités territoriales.

**Du jeudi 25 août 14 heures  
au samedi 27 août 19 heures**  
**ou**  
**Du jeudi 25 août 14 heures  
au vendredi 26 août 19 heures**  
**2005**

à la maison Pelissier  
96 rue des martyrs de la Résistance  
76150 Maromme

### Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement** éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

#### Tarifs pour les deux ou trois journées:

Élu-e-s et agents territoriaux des communes de :	2 jours	3 jours
- moins de 1000 habitants	280 €	320 €
- de 1000 à 5000	380 €	460 €
- de 5000 à 10000	480 €	575 €
- de 10000 à 30000	580 €	710 €
- de 30000 à 50000	660 €	770 €
- de 50000 à 75000	720 €	915 €
- de 75000 à 100000	760 €	955 €
- plus de 100000	800 €	1050 €

Conseillers Généraux et Régionaux	
	800 € / 1050 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, de déjeuners et de dîners. L'hébergement (60 € / nuit) est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

### Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

*Les services publics et les collectivités territoriales, organisées par Formation et citoyenneté et Les Alternatifs.*

**Du jeudi 25 Août au samedi 27 août 2005 ou**

**Du jeudi 25 Août au vendredi 26 août 2005 (Rayer la mention inutile)**

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : \_\_\_\_\_ Conseil général : \_\_\_\_\_ Signature du candidat à la journée : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Conseil régional : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_

Commune de : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Fonction électorale : \_\_\_\_\_

Signature du responsable avec cachet :

CACHET



## Les services publics et les collectivités territoriales.

Journées animées par Roland Mérieux.



### Jeudi 25 août : les services publics

- 14h00 **Accueil et ouverture des travaux**, par Pierre HEBERT, conseiller municipal de Maromme.
- 14h30 **Comment l'élu local peut-il s'appuyer sur des services publics performants pour mener une politique de renforcement de cohésion sociale?**
- 15h30 Questions - débats.
- 17h30 **Ateliers:**
- Quelle politique de santé?
  - Quelle politique éducative?
  - Quelles politique de logement?
- 19h30 **Dîner.**

### Vendredi 26 août: les services publics

- 9h00 **Services publics et aménagement du territoire: la lutte contre la désertification en milieu rural.**
- 10h30 Questions - débats.
- 13h00 **Déjeuner.**
- 15h00 **Ateliers:**
- Quel service public de l'eau et d'assainissement?
  - Quelles politique de transport?
  - Quelles politique énergétique?
- 17h30 **Restitution des ateliers des deux journées**
- 19h30 **Dîner.**

### Samedi 27 août : L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?

- 9h00 **Présentation et actualité de l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services).**
- 10h30 Questions - débats.
- 13h00 **Déjeuner.**

- 15h00 **L'AGCS: expériences et résistances locales.**
- Questions - débats.
- 18h00 **Conclusion des travaux et clôture**, par Roland MERIEUX.

**Formation et Citoyenneté**  
**21 ter, rue Voltaire**  
**75011 Paris**

**formation**  
**& citoyenneté**